

Flash fiscal

DémaTIC : La demande remboursement partiel de la TIC TICPE

Depuis le 1^{er} juin 2018, un nouveau dispositif, appelé DémaTIC, a été mis en place pour demander le remboursement de la TIC TICPE sur le GNR, fioul lourd et gaz naturel.

Pour tout montant de remboursement supérieur à 300 €, la demande doit être dématérialisée. (soit > à 2674 Litres de GNR)

Méthode simple et sécurisée engendrant un traitement plus rapide des demandes.

01

Effectuer la demande de
remboursement

02

Déléguer la demande au
Cerfrance Aveyron

Date butoir de demande
de remboursement TIC
TICPE de 2017 :
31/12/2020

Pour tout montant
inférieur à 300€, la
demande sous format
papier (cerfa N°14902)
peut encore être réalisée.

01 Effectuer la demande de remboursement

Préalable

Une adresse mail valide est nécessaire.

Créer son compte sur www.chorus-pro.gouv.fr

Se connecter au portail www.chorus-pro.gouv.fr et créer son compte. Un mail de validation vous est envoyé pour activer le compte et créer votre mot de passe.

Rattacher l'entreprise à son compte

Pour rattacher une structure professionnelle à son compte, il convient de se positionner sur l'onglet « Mon compte » et « demander un rattachement » en indiquant le numéro SIRET.

Renseigner le RIB

Le RIB doit être renseigné au niveau du compte et attaché en version PDF. Il faut alors le scanner ou le télécharger.

Un guide d'utilisateur pour chaque étape est disponible sur le site chorus-pro.gouv.fr.

Deux assistants utilisateurs sont également mis à disposition.

Gérer ses services

« Ajouter un espace » en cochant « demande de remboursement TIC - Modification ».

A ce niveau, renseigner le Numéro PACAGE de la structure et le type de structure.

Une fois cette opération réalisée, valider Mon Compte et se déconnecter.

Faire la demande de remboursement

Onglet « demande de remboursement TIC » - « saisir une demande ».

Il convient de renseigner le numéro de la facture concernée, la date de livraison, le type de carburant et le volume facturé.

La facture correspondante doit être attachée en pièce jointe.

Suivi du dossier

Le site chorus-pro assure le suivi du traitement de votre demande.

02 Déléguer la mission au Cerfrance Aveyron

Si vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas accès à Internet, le Cerfrance propose une mission d'assistance à cette déclaration.

Tarif :
57€ HT